

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Formation scientifique 1.1			
Code	PETE1B06EM	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	55 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be) Sabine DRUART (sabine.druart@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est composée de deux activités d'apprentissage :

- Mathématique appliquée 1
- Mécanique et résistance des matériaux 1

L'UE a pour objectif de fournir aux étudiants les outils liés aux mathématiques et à la mécanique nécessaires pour aborder une problématique liée à ces matières dans la vie de tous les jours.

Elle s'inscrit dans une démarche de développement de la rigueur et de la précision techniques chez l'étudiant.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable de (d')

- effectuer des calculs formels d'algèbre, en insistant sur le respect des normes et des procédures ;
- rédiger, dans un formalisme adapté, une réponse cohérente et claire à un problème contextualisé, intégrant plusieurs ressources et nécessitant plusieurs étapes dans le raisonnement ;
- appliquer les notions de trigonométrie et le calcul vectoriel de base pour calculer les grandeurs

- fondamentales de mécanique appliquée
- résoudre des problèmes de mécanique simples

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PETE1B06EMA Formation scientifique: mathématique appliquée 1 30 h / 2 C

PETE1B06EMB Formation scientifique: mécanique et résistance des matériaux 1 25 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PETE1B06EMA Formation scientifique: mathématique appliquée 1 20

PETE1B06EMB Formation scientifique: mécanique et résistance des matériaux 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'absence de la maîtrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE entraîne un échec de l'UE.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues pour les activités d'apprentissage de l'UE en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique: mathématique appliquée 1			
Code	6_PETE1B06EMA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine DRUART (sabine.druart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'unité d'enseignement FORMATION DISCIPLINAIRE ET DIDACTIQUE
1.1. Nous y aborderons les règles de base des mathématiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de résoudre de manière structurée des exercices et problèmes.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et d'analyser les éléments théoriques abordés au cours.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'appliquer un esprit de recherche et de développer un sens critique en didactique.
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre la démarche scientifique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rappels :

Aires et volumes + exercices

Pythagore et les racines carrées

Les puissances à exposants rationnels

En fonction des années :

- Les angles: recherche d'amplitude; angles à côtés parallèles ou perpendiculaires; angle au centre et angle inscrit/ constructions.
- Les figures isométriques: recherche d'isométries; isométrie des triangles.

Théorème de Thales

- Les fonctions

Les équations: égalité; identité; équivalence; problèmes

Géométrie descriptive: dessin dans l'espace; ombres portées.

Démarches d'apprentissage

Présentation théorique sous forme magistrale. Puis l'étudiant travaille en autonomie sur base d'exercices et de problèmes. Ensuite, échange des procédés de résolution de calculs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices complémentaires et/ou plus basiques sont donnés aux étudiants en difficulté. Une pause de 10 minutes entre 2 heures de cours est proposée pour répondre aux questions sur les exercices basiques. Les étudiants travaillent en autonomie, une aide ponctuelle et personnalisée est également possible pendant la séance de cours.

Ouvrages de référence

Le nouvel actimath 3

Supports

Présentation powerpoint

Notes de cours distribuées par chapitres avec exercices complémentaires pour les étudiants en difficulté.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session de janvier: examen écrit

- La partie de Mlle Mabilie vaut 50%

- La partie de Mme Druart vaut 50%

Session d'août:

Examen écrit, si l'une des deux parties avait été réussie, elle ne sera pas à représenter.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Année académique 2019-2020

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation électromécanique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique: mécanique et résistance des matériaux 1			
Code	6_PETE1B06EMB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "Mécanique et résistance des matériaux 1" s'intègre dans l'unité d'enseignement 06 : "Formation scientifique 1.1". Elle se donne en commun aux étudiants du bloc 1 et du bloc 2 en électromécanique et en bois-construction.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'activité d'apprentissage se donne un an sur deux.

Durant ces deux années, l'étudiant devra être capable d'appliquer les notions de trigonométrie et le calcul vectoriel de base pour calculer les grandeurs fondamentales (forces, vitesses, accélérations, etc.).

Pour les années scolaires impaires-paires (EX : 2015-2016, 2017-2018, etc.), au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'appliquer les notions de trigonométrie pour effectuer du calcul vectoriel
- de vérifier l'équilibre d'un corps
- etc.

Pour les années scolaires paires-impaires (EX : 2016-2017, 2018-2019, etc.), au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable d'identifier, dans un problème de mécanique simple, les mouvements élémentaires d'un mobile

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour les années scolaires impaires-paires (EX : 2015-2016, 2017-2018, etc.) :

Rappels de trigonométrie et calcul vectoriel

Statique : équilibre des corps, étude des machines simples, notion de centre de gravité

Pour les années scolaires paires-impaires (EX : 2016-2017, 2018-2019, etc.) :

Cinématique : étude des mouvements (MRU, MRUA, MCU, MCUA)

Démarches d'apprentissage

Démarche expérimentale et magistrale

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation possible à la demande des étudiants
Exercices supplémentaires sur la plateforme ConnectED

Ouvrages de référence

Physique XXI – Mécanique, Marc Séguin, De Boeck

Supports

Syllabus, notes de cours, PowerPoint et espace cours sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen est de type écrit en première comme en seconde session

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).